

LETTRE D'INFORMATION

Commune de Saint-Bauzille-de-Putois

MOT DU MAIRE



L'été touche à sa fin.

Finies les vacances! Tout le monde va reprendre ses activités habituelles et notamment les plus jeunes pour qui c'est l'heure de la rentrée scolaire.

En raison de la Covid 19, cette rentrée s'annonce compliquée. La Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises va prendre toutes les mesures nécessaires pour que cela se passe le mieux possible.

Comme promis lors de la campagne électorale, les deux accès à l'école sont sécurisés par la présence d'employés municipaux.

Au sujet des médecins tant attendus, nous pourrons

prochainement vous annoncer une très bonne nouvelle ...la fin du désert médical est pour bientôt!

La station d'épuration fonctionne à nouveau correctement, les travaux étant quasiment finis.

Les travaux de la RD986 touchent à leur fin. Les finitions pourront être effectuées sans fermer la route... contrairement à ce qui avait été prévu.

La circulation du virus repart à la hausse. Il faut rester très vigilant et continuer à se protéger pour éviter de mettre en danger les populations à risque, notamment les personnes âgées. En respectant les gestes barrières, cette rentrée compliquée devrait bien se passer.

L'équipe municipale souhaite une bonne rentrée à toutes et à tous.

Oscar ALLE

ÉVÈNEMENTS

Inauguration de la RD986

Après plusieurs mois de travaux, c'est sous un climat estival que s'est déroulé l'inauguration de la RD986 le 27 août 2020.



Au cœur de la cour de la bibliothèque l'évènement s'est déroulé en présence du maire Oscar Alle, accompagné des conseillers départementaux Philippe Vidal (vice-président délégué à l'aménagement du territoire) et Jacques Rigaud (président d'Hérault Energies et vice-président délégué aux bâtiments départementaux et aux moyens opérationnels) représentant le président du département Kleber Mesquida; Jean Luc Berjeon (conseiller régional) représentant la présidente de région Carole Delga.

Les travaux ont permis l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms ainsi que du pluvial.

Ce projet d'envergure a donc fait l'objet d'investissements conséquents: Coûts des travaux: 2,70M€ (Financement: 37% département- 63% commune).

Conscient des nuisances occasionnées pour les commerces et les riverains, la route voit naître aujourd'hui une voirie sécurisée dans un cadre de vie

plus agréable.

Cigales et détritrus...

L'été s'achève, avec la nostalgie du chant des cigales, des longs après-midi ensoleillés, des moments de convivialité, des longues soirées amicales et familiales. Un été d'autant plus apprécié que la crise sanitaire avait obscurci les six premiers mois de l'année, et continue à menacer notre mode de vie au quotidien.

L'été s'achève, avec aussi malheureusement un sentiment de tristesse et d'amertume quant à l'état de notre magnifique patrimoine naturel... En effet, les berges de l'Hérault ont été souillées et vandalisées. La nature, qui fait de Saint Bauzille un lieu d'exception, a été endommagée et meurtrie...

Nous avons pu tous constater la quantité de détritrus qui a jonché les bords de la rivière depuis le début de l'été : bouteilles et canettes en tout genre, sacs en plastique (souvent ingérés par les animaux marins qui en meurent...), mégots de cigarette (1 seul mégot pollue 500 litres d'eau...), couches jetables (jusqu'à 450 ans pour se décomposer...)** et bien d'autres objets. Sans compter les déjections canines et humaines !

Quelle image pour notre village ! Quel environnement pour nos enfants ! Quel avenir pour notre planète !

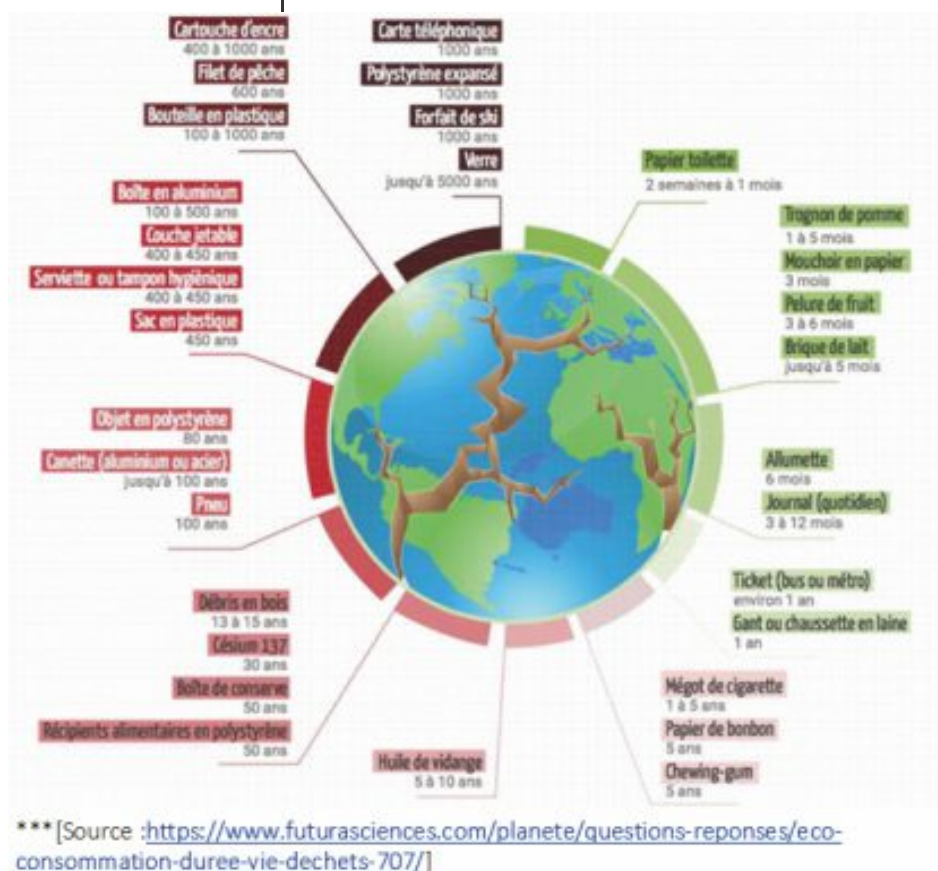
J'ai éprouvé à la fois de la honte et de la colère en marchant le long des berges. La honte de voir mes semblables dégrader ainsi notre cadre de vie. De la colère vis-à-vis du comportement incivique, irresponsable et profondément stupide de certains.

J'ai aussi éprouvé de l'espoir car des initiatives individuelles et collectives ont vu le jour. Des personnes qui, simplement, ont assumé leur responsabilité vis-à-vis de la nature et de leurs concitoyens. Sans attendre que d'autres le fassent à leur place, sans se lamenter stérilement sur le manque de civisme - de moyens - d'Etat - de tout... sans se défausser sur quiconque... Elles et ils ont AGI !

Merci à toutes et à tous ! Merci pour votre engagement !

Et maintenant il s'agit de préparer l'avenir... A court terme, l'été prochain. A plus long terme, la protection de notre environnement, et surtout celui de nos enfants.

Des échanges ont déjà eu lieu entre les bénévoles, les représentants d'associations et les élus municipaux. Des idées et des initiatives ont vu le jour. L'équipe municipale s'engage à prendre les mesures nécessaires pour éviter qu'une telle situation perdure. La question est aussi abordée au niveau de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises chargée notamment de la collecte et de la gestion des déchets sur le territoire.



Il est urgent et indispensable d'agir ENSEMBLE pour préserver notre cadre de vie !

Pour toute idée et suggestion, n'hésitez pas à nous contacter : par courrier déposé à la Mairie ou par mail : contact@saintbauzilledeputois.fr

Anne-Marie MOTARD,

Conseillère municipale et communautaire

Bibliothèque Municipale AUX GRE DES MOTS



La lecture publique évolue, la commune souhaite développer son offre et favoriser l'accès à la culture.

L'équipe de bénévoles a le plaisir de vous accueillir le

mercredi matin et le samedi matin de 10h à 12h.

Un grand choix de livres pour tous les publics est mis à votre disposition. Des achats réguliers et le passage du bibliobus alimentent les rayonnages et vous proposent des nouveautés sans cesse renouvelées.

L'inscription est gratuite sur présentation d'un document d'identité et justificatif de domicile. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte, le prêt de livres pour le jeune public se fait sous la responsabilité des parents.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe de bénévoles doivent se faire connaître auprès de la mairie par téléphone au 04 99 53 36 09 ou par mail : contact@saintbauzilledeputois.fr.

Toutes les idées et propositions pourront être étudiées sous la responsabilité de Madame Bernadette GIBELIN-BOYER 2^{ème} adjointe en charge de la culture.

Voiries : Changement du sens de la circulation

Un important changement au niveau central de la Grand Rue : La partie située entre la Rue du Four et la Rue du Croutou redevient à double sens pour les riverains (maintien d'un panneau sens interdit complété par la mention « sauf riverains »).

Un stop est mis en place sur la Grand Rue au carrefour avec la rue du Four. Il a pour but de sécuriser cette intersection, de réduire la vitesse et de permettre le passage de la Rue du Croutou vers la rue du Four.

Merci pour votre vigilance et le respect de ces nouvelles dispositions.

Voiries : Fermetures pour Travaux

En raison de travaux des réseaux effectués par Hérault Energie SLA, nous vous informons de la fermeture de la route de Montoulieu du 26 au 30 octobre 2020 puis de la route de la Grotte le 2 et 3 novembre 2020. Une déviation sera mise en place par les intervenants ces jours-là.

Appartement communal à louer

La commune propose à la location un studio communal pour un loyer mensuel de 250 euros situé au 12 rue de l'Église.

Ce logement étant octroyé sous certaines conditions d'attributions, un courrier de motivation ainsi que des documents justificatifs vous seront demandés.

- Renseignements et prise de rendez-vous pour une visite contactez la mairie au 04 67 73 70 12.
- ccas.mairiestbauzille@gmail.com

Remise du Château places de parking disponibles

2 places de parking sont toujours disponibles dans le parking fermé de la « Remise » du Château.

Les habitants souhaitant obtenir un emplacement doivent se faire connaître auprès des services de la mairie munis des pièces suivantes :

- La copie d'un justificatif de domicile
- La copie d'une pièce d'identité
- Un chèque de caution de 80 euros à l'ordre du Trésor Public

Le tarif de la location mensuelle d'un emplacement s'élève à 50,76€. Il est révisable chaque année en janvier.

Une attestation d'assurance sera également demandée à la signature du contrat.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04 67 73 70 12.

Nouveaux arrivants Annulation de la cérémonie d'accueil

La commune attire chaque année de nouveaux habitants ! Pour les accueillir comme il se doit et leur transmettre un panel d'informations sur la ville, la Municipalité organise usuellement une cérémonie d'accueil en septembre.

Cette année la cérémonie est reportée à une date ultérieure au vu de la crise et des conditions sanitaires liées à la Covid-19.

Annulation du repas des jardiniers

Du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19, selon l'article 6 du décret 2020-545, tout rassemblement, réunion ou activité autre que professionnelle sur la voie publique ou dans un lieu public, mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes, est interdit.

sur l'ensemble du territoire de la République.

Ainsi le repas des jardiniers municipaux est annulé cette année.

Opération Nettoyage Les Berges de l'Hérault

Vous souhaitez faire un geste pour l'environnement...



La Mairie, avec la participation de citoyens, organise un nettoyage des berges de l'Hérault samedi 26 septembre, rendez-vous à la Place du Christ à 9.00. Des gants, pinces

et sacs seront à votre disposition. N'oubliez pas vos masques. Cette matinée se terminera par un pot de l'amitié.

Nous comptons sur votre belle énergie...

Renouvellement de la convention avec 30 millions d'amis



La nouvelle municipalité vous informe qu'elle poursuit l'engagement passé avec la fondation 30 MILLIONS D'AMIS pour la capture et la stérilisation des chats errants sans propriétaire dans les lieux publics et sur tout le territoire pour l'année 2020.

Eau et assainissement Facturation

Suite à un dysfonctionnement, les services de la trésorerie n'ont pas pu valider les factures estimatives d'eau et d'assainissement que vous auriez dû recevoir en juin. Ainsi nous vous informons que cette facture vous sera transmise très prochainement.

Appel au vote Budget Participatif de l'Hérault

Le Budget Participatif Citoyen de l'Hérault est un dispositif qui permet aux Héraultais de participer directement au développement de leur territoire, en s'appuyant sur la créativité de tous.

Suite aux propositions des Héraultais déposés en 2019, les services du Département ont étudié et sélectionné les idées pour en définir des projets réalisables.

Maintenant, tous les Héraultais de plus de 11 ans peuvent voter pour 3 projets qui leur paraissent les plus intéressants sur trois territoires différents. Si vous n'avez pas encore 11 ans, sollicitez vos parents et invitez-les à s'inscrire et voter. Les projets lauréats seront ensuite financés et réalisés par le Département de l'Hérault.

Les projets en lice sont ouverts à la votation citoyenne du **1er septembre au 31 octobre 2020**. Pour voter, inscrivez-vous sur le site du département :

<https://jeparticipe.herault.fr/dialog/budget-participatif-heraultais>

Les projets de la commune :

Nous avons la chance d'avoir des citoyens de notre commune dont les projets sont mis au vote dans plusieurs rubriques

1. *Urbanisme - Aménagement du territoire* intitulé « 220 - Skatepark intégré »

Projet soutenu par la mairie avec l'Aire de Famille pour la réalisation d'un skatepark.



Pour information :

Si le projet est retenu grâce aux votes des citoyens héraultais, et si besoin selon le montant obtenu du département, la mairie, après décision du conseil municipal, budgètera un montant complémentaire en fonction des possibilités. La mairie travaille en collaboration avec plusieurs organismes comme l'association de l'Aire de famille et reste porteuse du projet au-delà du budget participatif du Département.

2. *Environnement - Développement Durable* intitulé « 008 - Améliorer la nutrition des gens avec l'aide de la nature »

Ce projet propose de valoriser les déchets verts au sein de notre Communauté de Commune, grâce à un broyage de qualité pour produire en copeaux de bois fins du BRF (Bois Raméal Fragmenté) pour recouvrir les sols agricoles, ou des jardins, en lieu et place des engrais chimiques et produits phytosanitaires. Reproduisant l'humus des forêts, le BRF garde

l'humidité des sols, protège les cultures des maladies et améliore la qualité des produits récoltés et ainsi préserve aussi notre santé, la qualité de l'eau dans nos rivières et aquifères



3. Loisirs intitulé « 201 - Etude préalable à la mise en sécurité du chemin de la Draille entre St-Bauzille-de-Putois et Laroque ».



Ce projet propose de définir les conditions nécessaires à la mise en sécurité de l'ancienne route entre Saint Bauzille de Putois et Laroque. Cette route offre un point de vue remarquable sur les gorges de l'Hérault. C'est aussi un spot d'escalade reconnu. Mais cette voie est exposée aux chutes de blocs rocheux dangereux et ne dispose pas de stationnement ni d'accès sécurisé pour les piétons depuis la sortie de Saint Bauzille de Putois. Un cheminement doux entre les deux communes serait enfin une opportunité pour le passage du GR60 dans les gorges de l'Hérault.

Etat Civil

Décès:

Sincères condoléances aux familles et aux proches

François CARIBENT	le 02 mars 2020
Aimé BOIS	le 12 mars 2020
Abygël BUSQUET	le 05 avril 2020
Marie ISSERT née MARTIAL	le 28 mai 2020
Marie TESTA	le 24 juin 2020
Gilberte DEROO née HABOURDIN	le 11 août 2020
Alice SAUMADE née CARRIERE	le 29 août 2020
BONNET Jacqueline née VERDIER	le 31 août 2020

Mariages:

Beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés

Frédéric ROGALE et Alison PREVOT,	le 22 février 2020
Walter JIMENO et Sylvie BELKHEIR,	le 07 juillet 2020
Benoît BARDY et Elisabeth DICKEY,	le 13 août 2020
Hyeok HWANG et Magdeleine D'AUZAC DE LAMARTINIE,	le 22 août 2020

CCAS

Le bus des aidants

Dans le cadre d'un **projet soutenu par la CFPPA** (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Hérault) ainsi que par les partenaires de la MAIA Aigoual Pic Saint Loup, de l'association ADAO et de l'ADMR de l'Hérault, notre commune a été sélectionnée pour bénéficier du Bus des aidants.

Né d'un diagnostic que les personnes qui accompagnent au quotidien la perte d'autonomie, souffrent d'isolement et d'épuisement, ce projet, **totallement gratuit** pour les participants, offre la possibilité aux aidants de partager leurs expériences avec des professionnels et de s'informer sur les



« JE SUIS AIDANT ET J'EN PARLE ! »

VOUS AIDEZ UN PROCHE ?

LE BUS DES AIDANTS

ANIMATION PREVENTION INFORMATION

dispositifs existants, tout en élaborant avec eux des ateliers collectifs leurs correspondant.

Le bus des aidants a été lancé en mars dernier avec la volonté de venir jusqu'à vous afin d'informer les proches aidants. La crise sanitaire nous a contraints à annuler notre tournée que nous reprenons à partir du 02 septembre sous réserve de nouvelles mesures.

Le bus des aidants sera à Saint Bauzille de Putois en haut de la rue du Croutou les mercredis
02 et 23 septembre,
14 octobre,
04 et 25 novembre 2020.

Pendant ces rencontres, les aidants pourront mettre des mots sur leurs difficultés tout en rencontrant d'autres aidants et en partageant leurs expériences. Le but est de s'informer sur les dispositifs existants et les solutions de répit envisageables.

Informations au 07 66 40 40 16

Octobre Rose
Ligue contre le cancer du sein



Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban

Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Pour l'Association qui œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Pour soutenir cette cause, le CCAS de la commune fera illuminer la façade de la mairie d'une lumière rose et organisera divers événements sous réserve des directives sanitaires liées à la crise de la Covid-19.

La semaine Bleue 2020
Valorisation de nos aînés

La Semaine Bleue, du 5 au 11 octobre, aura pour objectif

de développer et de valoriser la place que les aînés doivent occuper dans la communauté et ce, quels que soient leur âge et leur autonomie.

Pour l'occasion, Le CCAS de la commune organisera le mercredi 7 octobre de 14h00 à 18h00 les événements suivants, à la salle polyvalente sous réserve des directives sanitaires liées à la crise de la Covid-19 :

- Expositions Photos anciennes du village
- Goûter intergénérationnel
- Diffusion d'un Film sur les Filatures en Cévennes

Important ! Nous avons besoin de vous !

Pour pouvoir réaliser le projet de l'exposition de photos



Ensemble, bien dans son âge,
bien dans son territoire

Un enjeu pour l'après COVID



Sous le haut patronage du ministère des Solidarités et de la Santé



En lien avec
« La Journée internationale des personnes âgées »



anciennes du village, nous demandons aux personnes ayant de telles photos et désireuses de les partager de bien vouloir les amener à la mairie où elles seront scannées et rendues, avant le lundi 28 septembre, ou, si elles sont déjà digitalisées, de les envoyer à l'adresse mail :

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

Merci d'avance pour votre aide.

INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Présentation de la communauté de communes

Saint Bauzille de Putois est membre de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises,

regroupant 13 communes (9 héraultaises et 4 gardoises) et représentant une population de 11.225 habitants.

Le Conseil de communauté est composé de 32 délégués

qui ont été élus, au prorata de la population de chaque commune, en même temps que les conseillers municipaux lors des élections de mars dernier.

Dans le cadre de la forte incitation politique et législative au regroupement de communautés de communes depuis une dizaine d'années, la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises joue un rôle de plus en plus important dans la gestion, l'aménagement et le développement de notre territoire.



Ses principaux champs d'intervention sont les suivants :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Actions de développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique enfance jeunesse (0 à 25 ans)
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Pour plus de renseignements :

<http://www.cdcgangesumene.fr/>

Notre commune est représentée par Oscar Alle, Jean Burdin, Anne-Marie Motard (majorité municipale) et Elisabeth Théron (minorité municipale).

Jean Burdin assure depuis juillet dernier la responsabilité de Vice-président délégué à la Culture et au spectacle

vivant ; il est déterminé à piloter des projets innovants et accompagner des initiatives diversifiées pour faire vivre la culture, sous ses multiples facettes, sur notre territoire.

Vos élus vous tiendront régulièrement informés des actions et projets de la Communauté de communes dans cette rubrique. Nous sommes vos porte-parole ! N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos demandes. Nous les relayerons et les défendrons au mieux de nos capacités au sein du conseil communautaire.

Contact : par courrier déposé à la Mairie ou par mail : contact@saintbauzilledeputois.fr

Pass' Sports, Loisirs et Culture



La Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises en association avec notre commune renouvelle le Pass' Sports, loisirs et Culture.

Le nombre de Pass' est fixé à 300 bénéficiaires. Les cartes Pass' seront disponibles à la Communauté des Communes, pour les jeunes de 11 à 17 ans, [à partir du mardi 8 septembre 2020](#).

Ce Pass' donne droit à 40€ utilisable auprès des associations partenaires pour exercer diverses activités.

Pour l'obtenir, vous devrez remplir un bon de commande auquel vous joindrez un justificatif d'âge (pièce d'identité ou livret de famille) et un justificatif de domicile d'un des représentants légaux du mineur.

Ce bon de commande sera disponible :

- à l'accueil de la mairie
- à la communauté de communes
- sur le site de la communauté de communes

Les associations Saint Bauzilloises partenaires sont : La Lyre St Bauzilloise, K'danse, Thaurac Tennis Club, Urban Fight Club, les fins pêcheurs, les fleurs de Lys de l'Occitanie.

Avis aux autres associations intéressées par ce projet pour l'année prochaine, renseignez vous auprès des services de la communauté de communes.

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, 26 avenue Pasteur - BP114 - 34190 GANGES
Tél : 04 67 73 78 60, Site internet :

<http://cdcgangesumene.fr/Pass-Sports-Loisirs-et-Culture-45.html>

Les Fleurs de Lys twirling bâtons



Les Fleurs de Lys de l'Occitanie ont le plaisir de vous faire découvrir leur nouveau club de twirling bâtons.

Nos cours sont ouverts à tous, filles et garçons, à partir de 4 ans.

Deux cours d'initiation vous seront offerts afin de découvrir cette discipline.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information par mail : lesfleursdelysdeloccitanie@laposte.net

USBC Club de football

C'est l'heure de la reprise pour les Basses Cévennes.

L'Union Sportive des Basses Cévennes se positionne, pour la prochaine saison 2020/2021, même si les conditions de la reprise de son activité, sont soumises aux dispositions engendrées par la Covid-19.

Pour l'heure, le club fait comme si. Le bureau s'est réuni ce mardi 18 août et en concertation avec les différents coaches, et a dressé le planning des entraînements pour la future saison. L'école de foot qui calque son activité sur la reprise de la scolarité redémarre le mercredi 2 septembre sur le stade du Rieutord superbement remis à neuf par les services techniques de la municipalité.

Les enfants (garçons et filles) nés de 2012 à 2015

seront accueillis par Nasser de 14h à 15h30.

- Les joueurs toujours garçons et filles, nés en 2010 et 2011 s'entraîneront de 15 h 30 à 17 h. Un second entraînement est programmé, le lundi de 18h à 20h, sur le stade de Cazilhac.
- Toujours, au Rieutord, Marine entrainera les filles en 2008 et 2009, de 15 h 30 à 17 h.
- Les garçons nés en 2008 et 2009 auront un entraînement, à Cazilhac, les lundis et les mercredis de 18 h à 19 h 30.
- Les garçons nés en 2006 et 2007 rejoindront Pierre et Daniel les mercredis, à Cazilhac, de 16 h à 18 h et les jeudis, au Rieutord, de 18 h à 20 h.
- Les jeunes, nés en 2004 et 2005, coachés par Guillaume, s'entraîneront, les lundis et vendredis, à Cazilhac de 18 h 30 à 20 h 30.
- Les joueurs nés en 2001, 2002 et 2003 iront avec Akid, Bryan et Vincent les mardis de 19 h à 21 h, à Cazilhac et au Rieutord, les jeudis de 19 h à 21 h.
- Pour terminer les féminines seniors, nées en 2004 et avant, suivront Romuald, les mercredis et les vendredis, à Cazilhac, de 19 h 30 à 21 h.

Pour les joueurs et joueuses intéressés, se présenter aux heures et lieux d'entraînements.

Pour plus de renseignements contactez le 06 63 66 88 32 ou le 06 87 67 05 65, et pour les jeunes nés entre 2008 et 2015, le 06 13 83 00 84.

Jean Marc Rouesnel

Secrétaire US Basses Cévennes, 06 63 66 88 32



Protétons-nous, portons tous des masques



COVID-19

Depuis plusieurs jours, le département de l'Hérault enregistre une forte progression de la circulation du virus du SARS-COV-2, avec une augmentation du taux d'incidence dépassant le seuil d'alerte de 50/100 000 habitants.

Le département de l'**Hérault** a donc été placé hier en **zone de circulation active du virus**. Conformément à l'article 50 du décret du 10 juillet 2020 susvisé, le préfet de département peut, dans les zones de circulation active du virus, prendre des mesures permettant de faire face à une reprise de la circulation du virus et dans ce cadre interdire ou restreindre toute activité dans les établissements recevant du public ou dans les lieux publics participant particulièrement à la propagation du virus.

Conformément à l'article 3 du décret du 10 juillet 2020, **les organisateurs** des rassemblements, réunions ou activités, **sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public** mettant en présence de manière simultanée **plus de dix personnes doivent adresser au préfet** de département **une déclaration** précisant, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions sanitaires.

Compte tenu de la situation sanitaire que connaît le département, les rassemblements sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, en dehors des activités exercées dans un ERP adapté à l'activité, ne pourront dorénavant être autorisés qu'à titre exceptionnel. Cette disposition ne concerne pas les rassemblements, réunions ou activités à caractère professionnel, les cérémonies funéraires ; les visites

guidées organisées par des personnes titulaires d'une carte professionnelle.

Ainsi, il nous est demandé de porter une vigilance particulière aux rassemblements **de plus de 10 personnes dans l'espace et les lieux publics** et de limiter leur organisation.

Lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes handicapés



La Fédération 3977 contre la maltraitance a pour objectif d'animer et de coordonner un **dispositif d'alerte sur les risques de maltraitance** envers les

personnes âgées et les adultes handicapés.

Elle s'appuie à la fois sur un **numéro d'appel national unique**, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, et sur un vaste maillage de relais locaux permettant à la Fédération d'être présente dans **77 départements** et de faire participer **plus de 1200 bénévoles** à ses missions.

La force et l'originalité de ce dispositif unique sont d'assurer une écoute approfondie et un accompagnement jusqu'à la cessation de la maltraitance, ceci en toute neutralité.

Basé largement sur un bénévolat compétent, ce système associatif indépendant et gratuit, est financé principalement par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Pour plus d'informations :

Site : <https://3977.fr/je-contacte-le-3977-et-apres/>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Liste des assistantes maternelles

La nouvelle liste des assistantes maternelles de la commune, adressée par le département de l'Hérault, est consultable sur demande à l'accueil de la mairie.

Déclaration d'un meublé de tourisme

Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type villa, appartement, studio meublé proposé à la location. Il est obligatoire de faire la déclaration de votre meublé en mairie. Ne pas respecter cette obligation est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Vous devez déclarer le logement en mairie, en utilisant le formulaire [Cerfa n° 14004*03 « Déclarer en mairie un meublé de tourisme »](#). Ce formulaire contient le récépissé de la déclaration de location de meublé de tourisme, que la mairie remet au déclarant.

L'utilisation de ce formulaire ne concerne pas le propriétaire qui loue occasionnellement sa résidence principale (c'est-à-dire le logement qu'il occupe lui-même au moins 8 mois par an).

Vérifications préalables :

Si vous êtes propriétaire d'un logement et que vous souhaitez le louer en meublé de tourisme, vous devez au préalable vérifier que le règlement de copropriété ne l'interdit pas.

Démarches auprès des Impôts :

Vous devez demander votre inscription au répertoire

Sirène de l'Insee. Cette formalité est gratuite. Il faut vous adresser au greffe du tribunal de commerce du lieu du logement loué à l'aide du formulaire [Cerfa n° 11921*04 « Déclaration de début d'activité - Personne physique exerçant une activité non salariée indépendante \(PQi\) »](#).

Demande de classement (facultatif)

Le classement d'un meublé de tourisme permet d'indiquer son niveau de confort et d'équipement au client. Il en existe 5 catégories (de 1 à 5 étoiles).

Ce classement permet :

- de bénéficier de certains avantages fiscaux (exonération de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, abattement forfaitaire sur les revenus de location au titre du régime des microentreprises)
- d'éviter l'application d'une taxe de séjour majorée.

Vous pouvez demander le classement de votre meublé de tourisme à l'organisme évaluateur accrédité ou agréé de votre choix (figurant sur les [listes du site internet d'Atout France](#)) à l'aide du formulaire [Cerfa n° 11819*03 « Demande de classement d'un meublé de tourisme »](#).

Pour plus d'informations consultez le site : <https://www.service-public.fr/>

Barre de recherche : « Meublé de tourisme »

MOTS DES ELUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

(Aucune soumission reçue avant publication)

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Saint Bazille de Putois



1115 avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 70 12

Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbazilledeputois.fr

- Réception :04 67 73 70 12
- Urbanisme- Etat civil- Funéraire :04 99 53 36 08
- Eau- Élections- Recensement- Bibliothèque- Fêtes et manifestations :04 99 53 36 09
- Police :04 67 73 76 92
..... 06 75 72 49 07

Accueil :

Du lundi au vendredi : 8h00- 12h00

Lundi seulement : 14h00- 17h00

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Registre des personnes vulnérables

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous

Veillez contacter la mairie au

04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbazuille@gmail.com

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06- 09 99 53 36 09

au public : les mercredis et samedis de 10h à 12h

aux écoles : les mardis

Marché de Producteurs locaux



Place du Christ
tous les **samedis**
de **8h00 à 12h30**
toute l'année



Collecte des déchets

- **Tous les lundis et jeudis** : Collecte des bacs gris
- **Tous les mercredis** : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00 (cartons, bouteilles et cannettes à **compacter au maximum**)
- **Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois** : les déchets verts (obligatoirement attachés ou dans un contenant, sauf big bag)
- **Le 2^{ème} et le 5^{ème} jeudi du mois** : le bois, petit mobilier, plastiques non recyclables
- **Le 4^{ème} jeudi du mois** : les encombrants (gros mobilier, matelas, etc.) et électroménager
- **Déchetterie de Ganges** (pour les horaires tel 04 67 73 14 57)

Pharmacies de garde Septembre 2020

Du 01 au 04	CHABROL- QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT- LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 05 au 11	MOUILLARD- GANGES	04 67 73 80 20
Du 12 au 18	MARTY- QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES- LE VIGAN	04 67 81 00 10
Du 19 au 25	BERGER- GANGES	04 67 73 84 15
Du 26 au 30	FABRE- ST HIPPOLYTE	04 66 77 20 14
	BRESSON- GANGES	04 67 81 03 63

Numéros utiles

- Polydinique Saint-Louis Place Joseph Boudouresques à Ganges : Tél. 04 67 81 68 00
- Service d'accueil des urgences : 04 67 81 68 77
- Premiers secours, SAMU : 15 ou 112
- Centre antipoison : 04 91 75 25 25
- Pompier : 18
- Coronavirus (Covid 19) : 0800 130 000
- Violence conjugale : 39 19
- Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés : 39 77

Bulletin municipal

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbazilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : mensuelle

Site internet : <http://saintbazilledeputois.fr/>